



/Photo Océane Baldocchi

RÉGION BASTIAISE

Quatre véhicules brûlés la série continue

P 4

AJACCIO

Accident mortel en centre-ville

P 4

dimanche 24 mai 2015

corse-matin

www.corsematin.com

Corse continent : 1,20 € - N°24521 - 1,00 €

La Corse by **corse-matin**



android



apple



Flashez le QR code pour télécharger l'application.



Xylella : les castanéiculteurs pour aider à la lutte ?

Leurs résultats encourageants pourraient apporter une solution face à la bactérie

P 2

"Si l'expérience des castanéiculteurs peut servir face à la Xylella..."

Alors que la prévention contre l'arrivée de la bactérie monte en puissance, Pasquin Flori fait le point sur la lutte contre les effets du cynips. Le président du groupement régional des producteurs de châtaignes se veut lucide et réaliste

Au cours de ces dernières années, on vous a souvent rencontré pour évoquer les effets du cynips sur la châtaigneraie. Quel est aujourd'hui l'état des lieux ?
L'apparition du cynips en Corse remonte à l'année 2010. Les premières exploitations indemnisées en raison des très gros dégâts, c'était deux ans plus tard. Elles étaient 12, dans le Nebbiu et l'Altu di Casaconi notamment. Dès 2013, 25 exploitations ont bénéficié de la mesure d'aide régionale que l'on a mis deux ans à bâtir avec l'Odarc. Cette année, plus de 50 producteurs sont indemnisés pour un montant cumulé qui s'élève à plus de 500 000 euros. Une aide qui ne s'adresse qu'aux castanéiculteurs qui produisent en AOP. Il s'agit d'une stratégie politique globale. L'Odarc soutient les signes de qualité vers lesquels on veut aller. Sur le précédent guide des aides, la filière avait versé une DJA maximale aux jeunes castanéiculteurs qui entraient en AOP ou en bio. On avait également minoré les taux d'intervention Odarc pour ceux qui n'avaient pas plus de 75 % de leur production en AOP. Il s'agit d'une incitation à la qualité, à la traçabilité, une philosophie qui a d'ailleurs été reprise par toutes les filières.

Certaines exploitations sont-elles encore préservées ?

Il y en a une vingtaine sur toute la Corse. En fait, elles sont touchées, mais pas encore véritablement impactées par les effets du cynips.

La saison castanéicole 2014-2015 semble avoir été marquée par une chute brutale de la production ? Dans l'impossibilité de trouver de la farine, le consommateur l'a en tout cas ressenti.

Un véritable effondrement. Notamment parce que les zones les



Pasquin Flori fait la lutte contre le cynips dans l'île

/PHOTO N. K.

ne disponible au mois de janvier. C'est devenu une denrée rare... Elle sera encore plus rare l'année prochaine. Je vous prends l'exemple d'une biscuiterie que nous livrons tous les ans en farine à raison de trois tonnes par an. Cette année, nous n'avons pas pu aller au-delà des 900 kg. Au-delà des seuls castanéiculteurs, c'est toute une économie qui est impactée. Ceci dit, la biscuiterie

"Pour la Xylella, on dit que la Corse n'est pas touchée... Je l'espère"

me pas aller acheter notre matière première en Turquie.

Comment cette situation peut-elle évoluer, sachant que le torymus, l'insecte parasite, commence à faire son effet ? La situation apocalyptique que l'on a craint pour la châtaigneraie, va-t-elle être évitée ?

L'organisation et le financement des lâchers de torymus ont été dissociés des autres aides financières. La souscription a très bien marché via la participation de précieux partenaires, mais aussi grâce au peuple qui a vraiment été sensibilisé.

nous ferons les 400 derniers lâchers. Après, ça ne sert plus à rien, le torymus s'est acclimaté. Pour la dernière année, les zones qui ont eu une infestation modérée vont être prioritaires. Ceci dit, on constate aujourd'hui, dans le Nebbiu, du côté d'Aiti, que l'arbre retrouve un feuillage intéressant, le végétal se ressaisit. Le torymus y est pour beaucoup, avec l'entretien qui a bien sûr son importance. On a clairement constaté que sur ces zones renouvelées, l'arbre luttait mieux contre le cynips. C'est d'ailleurs pour cette raison que

on ne reviendra jamais à 100 % de production. Il y aura au moins 20 % de perdu.

L'idée, c'est donc d'augmenter la surface pour retrouver le niveau de production antérieur aux effets du cynips ?

On a décidé de financer à 100 % - c'est en passe d'être validé par Bruxelles - l'augmentation de 20 % des surfaces en AOP, justement pour compenser les inévitables 20 % de baisse de la production. Ensuite, il faut être honnête, les prix ont augmenté, on voit mal comment on pourrait revenir à des prix inférieurs. Après, 25 € le kilo comme certains l'ont fait, non, mais on va atteindre des prix cohérents qui permettront de compenser la baisse de production.

La farine de châtaigne deviendrait-elle, à cause des circonstances, un produit de luxe ?

Pas du tout. Je le répète, elle atteindra un prix cohérent. Je défie quiconque de démontrer que le kilo de farine de châtaigne est trop élevé par rapport à un litre d'huile d'olive ou de vin. On sait le travail que ça représente.

Vous essayez d'anticiper sur ce qui peut arriver, mais il peut y avoir une part d'inconnu. Le cynips peut avoir des ressources insoupçonnées ?

C'est vrai, nous ne sommes pas devins, mais nous avons quand même tout mis en œuvre pour faire face. En commençant par nous rendre en Italie, en 2012, sur les premières zones impactées, et on a bénéficié de cette expérience italienne pour être très réactifs. On sait qu'à terme, le torymus va faire son boulot. Quand on a construit le plan sur 5 ans, on a compté 2 à 3 ans pour arriver à 50 % de perte, et un retour progressif en production au bout de 8 ans, pour ne plus être tributaire de l'aide fi-

ser la Xylella fastidiosa ?

Nous sommes investis au sein du collectif, mais on se dit avant tout que notre exemple va peut-être servir pour la Xylella. Ce qui se passe aujourd'hui avec cette bactérie est mille fois plus grave que le cynips, notre expérience sera peut-être salutaire.

Avez-vous le sentiment que l'on fait ce qu'il faut face à cette menace ?

Les dernières mesures vont dans le bon sens, mais c'est très difficile d'arrêter des insectes. Surtout d'arrêter les fraudeurs. Il faudrait carrément tout contrôler. Il suffit d'une plante... Dans un monde hypermondialisé... L'idéal serait que les espèces en question soient produites en Corse dans des pépinières, et que l'on n'ait pas besoin d'aller chercher des arbres ailleurs. Et encore, ça ne garantirait pas tout, mais ça démon-

tre en tout cas une carence à ce niveau. A ce sujet, nous avons signé une convention avec les deux chambres d'agriculture et la pépinière de Cas-

tellucciu. On s'est engagé à fournir des châtaignes, en contrepartie, la pépinière commence à produire des plants régionaux. On a retenu la variante dominante en AOP, 400 à 500 plants par an vont être produits par Castellucciu.

La foire de Bocognano fait déjà la démarche, nous le faisons à notre tour. C'est déjà une manière de limiter les importations, et ça peut devenir une économie considérable.

Pensez-vous qu'il y a matière à craindre réellement l'arrivée de la Xylella ?

Quand on dit que la bactérie n'est pas arrivée en Corse. En est-on vraiment sûr ? Quand on voit les moyens de contrôle dont dispose la Fédération régionale de lutte contre les organismes nuisibles (Fredon), c'est

"Se sentir exclu ne donne pas le droit de remettre en cause notre travail"

À la suite des propos récemment recueillis dans nos colonnes, Pasquin Flori apporte, par ailleurs l'éclairage suivant :

"Dès l'arrivée du cynips en Corse, les administrateurs du groupement régional des producteurs et transformateurs et ceux du syndicat de défense de la châtaigne corse se sont mobilisés. Soucieux de mettre en place un système de soutien permettant de compenser au mieux les pertes, ils ont négocié, auprès de la CTC, via l'Odarc, une aide régionale. Celle-ci concerne tous les adhérents à jour de leurs cotisations et pouvant justifier d'une production. Son montant a été fixé à 2 000 euros/hectare pour une surface maximum de 10 hectares par producteur. Ce dispositif sera reconduit pendant 5 ans. Cette année, ce sont quarante-six exploitations (justi-

fiant de plus de 50 % de perte de récolte) qui sont indemnisées grâce à cette mesure sur les 70 que rassemblent le groupement et le syndicat. Les surfaces concernées représenteront, à terme, 450 hectares. Si les critères d'obtention de l'aide ont été liés aux déclarations de production en AOP, c'est dans un souci de transparence. La gestion de l'enveloppe annuelle de financement ayant été confiée au groupement, la rigueur s'imposait. L'argent public n'est pas, aux yeux des administrateurs de la filière, une chose que l'on distribue sans discernement. C'est pourquoi, il fallait un moyen de garantir l'exactitude des déclarations de perte. Les registres tenus par les producteurs en AOP sont, à cet égard, un choix judicieux et cohérent.

"Pour ceux qui ont refusé d'adhérer à

la démarche collective, d'autres solutions existent. Tous les professionnels auront la possibilité d'émerger au FMSE (Fonds national de mutualisation sanitaire et environnementale) auquel ils cotisent de façon obligatoire depuis plusieurs années. Soumise également à la justification d'une production réelle et en rapport avec les surfaces déclarées, cette indemnisation sera d'un montant de 3 000 euros/hectares sans limitation du nombre d'hectares. Les producteurs qui auront bénéficié de l'aide régionale pourront, eux aussi, prétendre à celle du FMSE. Cependant, la somme perçue sera amputée du montant déjà versé par l'Odarc. Ce qui, au bout du compte, conduira à l'équité parfaite entre tous les producteurs en AOP ou non.

"Concernant la politique

d'installation depuis l'arrivée du cynips, le groupement régional a une position très claire. Installer de jeunes agriculteurs dans des zones infestées, sachant qu'ils n'auraient pas de production durant au moins 5 ans, serait une aberration. Ceux qui prétendent le contraire ne connaissent vraisemblablement rien aux réalités de l'agriculture et de l'économie.

"Les administrateurs affirment avec force être représentatifs des professionnels de la filière, de la production de farine ainsi que des surfaces réellement entretenues. Le fait que certains se considèrent exclus du dispositif d'aide ne leur donne aucunement le droit de remettre en cause le travail effectué depuis toutes ces années. S'il existe aujourd'hui une possibilité de soutien pour les producteurs, c'est bien grâce à l'action béné-

vole des gens impliqués dans la vie de ces deux structures.

"Quant au débat sur les méthodes de production de la farine de châtaigne corse, il ne leur semble plus d'actualité. Il est pour le moins étrange que des gens qui ont eu la possibilité, comme tous, de s'exprimer durant les cinq ans d'élaboration du cahier des charges de l'AOP, choisissent de le faire aujourd'hui. Ceux qui ont participé à ce travail l'ont fait dans le respect du savoir-faire de leurs prédécesseurs mais sans oublier de l'ancrer dans le monde de leurs enfants. C'est ainsi, de façon raisonnée et loin des polémiques inutiles qu'ils entendent continuer à développer leur filière, avec le soutien de tous ceux qui voudront apporter leur pierre à cet édifice de façon désintéressée."